Ex qui veut lui prendre son chien (pas de divorce)

Par louise

Bonjour,

L'ex de mon copain (ils n'étaient pas marié) fais tout pour lui nuire depuis qu'elle a appris que nous sortions ensemble (ELLE l'a quitté 3 mois avant que nous nous rencontrions).

Comme mon copain est anglais et ne parles pas bien Français, ils ont décidé de la mettre comme propriétaire du chien sur les papiers ICAD, pour faciliter toute démarches administratives.

Elle veut aujourd'hui lui prendre son chien.

Il est allé au vétérinaire du chien, qui lui a fait une attestation confirmant qu'il es le propriétaire car c'est lui qui l'emmène au vétérinaire et parceque le chien lui obéit, en lui disant de l'envoyer a ICAD avec un cheque de 5euros. Il l'a fait et ICAD lui a répondu en disant qu'il ne changerai pas le propriétaire car l'ex leur a fait un procès verbale.

Il a beaucoup de messages de son ex confirmant que le chien est a lui, elle a seulement changé d'avis depuis qu'elle sait pour moi. Mais apparemment les messages ne valent rien aux yeux de la justice ? Il a aussi beaucoup de témoins : amis, vétérinaire... Tout le monde sait que c'est son chien.

Cela m'affecte car elle fait seulement cela pour le détruit parcequ'elle sait que ce chien c'est toute la vie de mon copain, elle prend avantage de la confiance qu'il lui a faite et du fait qu'il parles mal Français. Elle a aussi vidé son appartement pendant qu'il était au travaille avec son double des clés, mise des affaires sale du chien dans mes affaire, ménacé de mettre de la javel sur mes affaires (j'ai jeter mes cosmétiques) et de les bruler, l'a harcelé, est aller parler a mes amis, etc. On a hésité a porter une main courante pour harcèlement.

Elle demande a tout le monde la nouvelle adresse de mon copain. Si elle l'a découvre, est ce qu'elle peut s'y rendre avec la police ?

Est ce que vous pensez qu'il devrait porter plainte ? Est ce que nos preuves seraient suffisante pour changer les papiers du chien ? Sachant que son ex est juriste et qu'elle devrait être difficile a combattre en justice.

Le temps passe et elle ne semble pas se calmer. Il est très claire que tout cela est seulement pour lui faire du mal parcequ'elle ne supporte pas qu'il ai rencontré quelqu'un après qu'elle l'ai quitté. Ca se voit dans les messages qui passent d'amicaux aux insultes du jour au lendemain.

Si vous avez des solutions nous vous en remercierons infiniment.

Par AGeorges

Bonjour Louise,

Texte:

Si l'animal a été adopté par les deux ou que celui qui l'a adopté n'est pas en mesure d'en apporter la preuve, souvent face aux affirmations de l'autre, l'animal de compagnie sera considéré comme étant un bien indivis, c'est à dire comme appartenant aux deux.
Les ex-concubins ou ex-époux devront dès lors se mettre d'accord pour déterminer qui en aura l'attribution.

A défaut d'accord, il appartiendra au Juge de se prononcer sur la propriété de l'animal.

On peut déduire de cela que, pour ce type de conflit, seule, une procédure peut aboutir. Dans votre cas, il faut bien

blinder le dossier.
A titre d'idée, je vous suggère de consulter un maître-chien qui convoquera les deux antagonistes et testera le chien pour savoir lequel des deux il considère comme son maître. Avec une attestation à la clé, cela devrait faciliter la décision du juge dans le bon sens.

Par louise

Bonjour,

Merci beaucoup pour vos précieux conseils